

M. Olivier VERAN,
Ministre des Solidarités et de la
Santé,

14 Avenue Duquesne
75007 PARIS

Morlaix, le 8 juillet 2020

Les Sénateurs et
les Députés du
Finistère



Monsieur le Ministre,

Nombre d'entre nous, parlementaires du Finistère, de toutes tendances confondues, avons reçu dans nos permanences, une union de 27 structures employeuses du secteur médico-social ainsi que trois de leurs organisations syndicales de salariés.

Il s'agit d'une union inédite.

Il n'est pas nécessaire ici de souligner le rôle essentiel de ces professions dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, âgées, précaires ou encore des jeunes enfants.

Elles ont souhaité porter à notre connaissance deux attentes majeures du secteur.

Tout d'abord, le droit pour tous les personnels du médico-social à percevoir la prime destinée aux professionnels « en première ligne » durant la crise sanitaire, dont ils font partie.

Puis, la revalorisation salariale, toutes compétences confondues, cette demande étant plus ancienne et bénéficiant d'une acuité particulière dans le contexte actuel.

A cet effet, il convient de souligner qu'il arrive de plus en plus fréquemment que des salariés de la CCN66 bénéficient de salaires inférieurs au SMIC, une prime devant leur être versée pour corriger cet écart.

Cette union d'employeurs, de bénévoles du secteur associatif et de syndicats, rencontrera sous peu la Présidente du Conseil Départemental du Finistère.

Ils ont cependant exprimé la volonté de vous rencontrer et nous demandent de solliciter un entretien auprès de vous afin que vous entendiez leurs difficultés.

Dans l'attente, nous vous prions, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, de bien vouloir recevoir nos salutations respectueuses.



Copie : Madame Nathalie Sarabezolles, Présidente du Conseil Départemental

Jean-Luc FICHET

Didier LE GAC

Maryvonne
BLONDIN

Sénateur
Philippe PAUL

Député
Michel
CANEVET

Graziella
MELCHIOR

Sénatrice

Sénateur
Sandrine LE FEUR

Sénateur
Jean-Charles
LARSONNEUR

Députée

Députée

Député